Recueil Dalloz > hebdomadaire pages 1473 à 1536

CHRONIQUE / Propriété Retour sur la revendication des sommes d'argent > Jérôme François 1493

ÉDITO

188e année 14 juin 2012 n° 23 / 7516e

1473 Cannabis repetita, Félix Rome

ACTUALITÉS

- 1478 SARL : sanction des irrégularités des décisions modifiant les statuts
- 1482 Harcèlement sexuel : déjà six propositions de loi

POINT DE VUE

1491 Le domaine public en droit voisin du droit d'auteur s'agissant d'interprétation d'œuvres de l'esprit, Jérôme Huet

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1502 Chronique: Les nouvelles obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, Daniel Barlow
- Panorama: Droit de l'exécution, Anne Leborgne
- 1520 Notes: Précisions sur le régime juridique du prélèvement, note sous Com. 27 mars 2012, Jérôme Lasserre Capdeville
- 1524 La situation du débiteur cédé dans la cession de créance, note sous Civ. 1re, 22 mars 2012, Guillaume Ansaloni
- 1528 L'action en réintégration peut être intentée contre l'auteur matériel du trouble même s'il n'est pas celui à qui profite la dépossession, note sous Civ. 3º, 7 mars 2012, Magali Jaouen
- 1532 L'effet de la récidive légale en matière de confusion de peines, note sous Crim. 1er févr. 2012, Laurent Griffon

ENTRETIEN

1536 Paul Cassia - Le cumul des activités de membre du Conseil constitutionnel et d'avocat





Recueil

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION. RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER Denis MAZEAUD, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

· CHEFS DE RUBRIQUES Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD Fonds de commerça et commerçants: Yves ROUQUET Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

· EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction :

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284) Directeur artistique: Patrick VERDON (5448) Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Bénédicte BÉDOUSSAC Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT Prix au numéro: 19,40 € TTC ISSN 0034-1835

Nº CPPAP 1012 T 82206 JOUVE, 733, rue St Léonard BP3 53101 Mayenne cedex

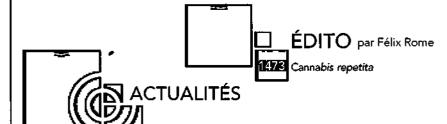
Dépôt légal - Juin 2012

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14* RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval « Recueil / AJ Famille »

SOMMAIRE



1476

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Interdiction des paiements en espèces: règlements à l'étranger, CE 10 mai 2012

Consommation

Crédit à la consommation: application dans le temps de la loi du 28 janvier 2005, Civ. 1*, 30 mai 2012

Crédit à la consommation: champ d'application du délai de fordusion, Civ. 1^{rs}, 30 mai 2012

Propriété intellectuelle

Contrefaçon: numérisation et mise en ligne de photographies, Civ. 1*, 30 mai 2012

Société et marché financier

Opération sur le marché: exigence d'une couverture et obligation d'information, Com. 22 mai 2012

SARL: sanction des irrégularités des décisions modifiant les statuts, Com. 30 mai 2012

1479

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Droit de crû et à croître : portée du non-usage trentenaire, Civ. 3º, 23 mai 2012

Contrat-Responsabilité-Assurance

Résolution d'une vente : indemnisation du vendeur et restitution du prix, Com. 22 mai 2012 Assurance dommages ouvrage: taux des intérêts moratoires, Civ. 3°, 23 mai 2012 Assurance automobile: application de l'anatocisme, Crim. 2 mai 2012

1479

DROIT IMMOBILIER

Droit de préemption rural: information loyale du preneur par le notaire, Civ. 3*, 23 mai 2012 Blocage des loyers à la relocation: annonce d'un décret

Incendie: responsabilité du sous-locataire à l'égard du locataire, Civ. 3°, 23 mai 2012

Copropriété

Syndic personne morale: responsabilité à l'égard du syndicat, Civ. 3°, 23 mai 2012

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : rapport annuel 2011

1482

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Confusion de peines avec sursis partiel:

confirmation du revirement, Crim. 10 mai 2012 Harcèlement sexuel: déjà six propositions de loi

Procédure pénale

Droit à l'information dans le cadre des procédures pénales: la directive est publiée Mandat d'arrêt européen: double saisine de la chambre de l'instruction, Crim. 15 mai 2012 Constitution de partie civile abusive: nullité de la poursuite, Crim. 9 mai 2012 Constitution de partie civile abusive: ordonnance de non-lieu, Crim. 2 mai 2012 Constitution de partie civile : atteinte à l'image de marque d'un franchiseur, Crim. 22 mai 2012 Comparution immédiate: exclusion des règles de la détention provisoire, Crim. 9 mai 2012 Comparation personnelle: demande concomitante à la déclaration d'appel, Crim. 9 mai 2012 Cour d'assises : question spéciale de préméditation, peine maximale et intérêts civils, Crim. 10 mai 2012 Garde à vue : régularité des enregistrements audiovisuels, Crim. 10 mai 2012

1486

DROIT PUBLIC

Environnement

Obligation de remise en état : portée d'une fusion-absorption, Civ. 3°, 23 mai 2012

1486 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Syndicat: accessibilité du site intranet aux salariés, Soc. 23 mai 2012

Faute grave: preuve par les enregistrements d'un dictaphone personnel, Soc. 23 mai 2012 Conseil de prud'hommes: limites de la règle de l'unicité de l'instance, Soc. 23 mai 2012 Congé pour mariage: contrôle d'une éventuelle. discrimination, Soc. 23 mai 2012

Salarié sous contrôle judiciaire: indemnisation

de l'arrêt maladie, Soc. 31 mai 2012 Signature d'un avenant: modification temporaire

du contrat de travail, Soc. 31 mai 2012

Sécurité sociale

Départ à la retraite à 60 ans: projet de décret Accident du travail: interruption de la prescription en cas d'action pénale, Civ. 2°, 31 mai 2012 CSG: nature de cotisation sociale, Soc. 31 mai 2012

1489 l

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Pourvoi incident d'un défendeur contre un codéfendeur: recevabilité, Civ. 3º, 23 mai 2012

Profession juridique et judiciaire

Obligation de conseil du notaire: modification de la mission, Civ. 1th, 30 mai 2012 Ventes amiables sur autorisation judiciaire: devenir de la consignation du prix



1491

Le domaine public en droit voisin du droit d'auteur s'agissant d'interprétation d'œuvres de l'esprit par Jérôme Huet



CHRONIQUES

1493

Retour sur la revendication des sommes d'argent par Jérôme François

1502

Les nouvelles obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale par Daniel Barlow

PANORAMA

1509

Droit de l'exécution mars 2011 - février 2012 par Anne Leborgne

NOTES

1520

Précisions sur le régime juridique du prélèvement, note sous Com. 27 mars 2012 par Jérôme Lasserre Capdeville

1524

La situation du débiteur cédé dans la cession de créance, note sous Civ. 1*, 22 mars 2012 par Guillaume Ansaloni

1528

L'action en réintégration peut être intentée contre l'auteur matériel du trouble même s'il n'est pas celui à qui profite la dépossession, note sous Civ. 3°, 7 mars 2012 par Magalí Jaouen

1532

L'effet de la récidive légale en matière de confusion de peines, note sous Crim. 1er févr. 2012 par Laurent Griffon



1536

Paul Cassia - Le cumul des activités de membre du Conseil constitutionnel et d'avocat

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnest lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).